5ième Dimanche de Carême par le Diacre Jacques FOURNIER

«Je ne te condamne pas» (Jn 8,1-11)

En ce temps-là, Jésus s’en alla au mont des Oliviers.
Dès l’aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s’assit et se mit à enseigner.
Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu’on avait surprise en situation d’adultère. Ils la mettent au milieu,
et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d’adultère.
Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? »
Ils parlaient ainsi pour le mettre à l’épreuve, afin de pouvoir l’accuser.

Mais Jésus s’était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre.
Comme on persistait à l’interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d’entre vous qui est sans péché, qu’il soit le premier à lui jeter une pierre. »
Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre.
Eux, après avoir entendu cela, s’en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu.
Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t’a condamnée ? »
Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

«*Tu ne commettras pas d'adultère*» (Ex 20,14; Dt 5,18). La Loi est formelle, d'autant plus que nous avons ici une des Dix Paroles données par Dieu à Moïse. A partir d'elles, les hommes avaient développé une justice très dure: «*L'homme qui commet l'adultère avec la femme de son prochain devra mourir, lui et sa complice*» (Lv 20,10). Ici, une «*femme a été prise en flagrant délit d'adultère*.» Mais qui dit «*flagrant délit*» dit deux personnes pour le commettre. Où donc est l'homme? La Loi le concerne lui aussi… Une injustice se laisse pressentir…

Les Pharisiens veulent mettre Jésus à l'épreuve. S'il invite à obéir à la Loi, il perdra sa réputation d'extraordinaire bonté, et avec elle son crédit auprès du Peuple. S'il conteste la Loi, ils pourront l'accuser auprès du Grand Prêtre, le condamner et le faire périr…

Comment «le juge» Jésus va-t-il donc réagir? Surprise: il se baisse et se met à tracer des traits sur le sol. Il semble se retirer de la scène, laissant face à face les Pharisiens et la femme adultère… St Ambroise, St Augustin et St Jérôme ont proposé d'interpréter ce geste à la lumière de Jérémie 17,13: «*Espoir d'Israël, Seigneur, tous ceux qui t'abandonnent seront honteux, ceux qui se détournent de toi seront inscrits dans la terre, car ils ont abandonné la source d'eaux vives, le Seigneur*». D'après eux, Jésus écrirait sur le sol le nom de ces Pharisiens. Formidable renversement: les accusateurs deviennent les accusés…

En effet, par la dureté de leur cœur, ils manifestent qu'ils ont abandonné le Père des Miséricordes. Ils se croient justes ? Ils sont en fait dans les plus épaisses ténèbres…

Et Jésus va les aider à en prendre conscience. Il se lève, prononce une seule phrase, solennellement appuyée par ce brusque retour dans le débat, puis il se retire de nouveau en se baissant… « *Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre* ». Accusateurs et juges de la femme adultère, ils en viennent à devenir leurs propres accusateurs, et cette fois, ils se montrent des juges cléments à leur égard, bien obligés ensuite de faire de même pour cette femme… Mais elle seule recevra la Parole de libération : « *Je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus* ». Ne te fais plus de mal, ni à toi, ni à ton prochain… DJF